



LE SITE NATURA 2000

Lac Bleu, Léviste

bulletin d'information n°6

JANVIER 2015



Grange au Bastan de Sers

source : V. Pontois, ONF

Mesdames, Messieurs,

Après quelques temps de silence je reviens vers vous pour faire état de la situation vis-à-vis de nos engagements initiés et principalement les panneaux d'information. Cette action ne s'est pas faite au rythme prévu mais aujourd'hui, nous savons qu'ils ont trouvé leur emplacement stratégique pour satisfaire à l'information du grand public. Par ce lien, je remercie vivement les différents acteurs qui ont collaborés à leur mise en place, soit en direct par leur structure, soit par l'intermédiaire du Symihl. Je profite aussi de cet instant pour vous confirmer la restauration partielle du panneau au lieu-dit "La Moulata", territoire administratif de la commune de Beaucens et qui se situe au départ du sentier vers le lac d'Isaby.

Nos actions agroenvironnementales représentent pour l'heure le soutien au

pastoralisme sur les territoires concernés de Chèze et Villelongue. Et pour demain ? Des questions : Comment sera relayée l'activité pastorale avec la suppression de la P.H.A.E. ? Quelle sera la place de la Commission syndicale du Houscau, porteuse du site ? Des questions présentent pour toutes les structures qui assurent directement la gestion de nos espaces environnementaux par l'attractivité pastorale, beaucoup d'incertitudes demeurent.

Pour l'heure, et modestement, nos actions pourraient s'orienter vers une réflexion sur des projets de découverte à travers des visites de terrain ouvertes au grand public. Lors de notre prochaine réunion, nous laisserons place à vos idées pour enrichir la dynamique de notre cher site.

Bien amicalement à vous et au plaisir,

Jean-Claude Castérot

Rédaction et relecture

CS de la Vallée du Houscau,
CEN Midi-Pyrénées

Conception graphique

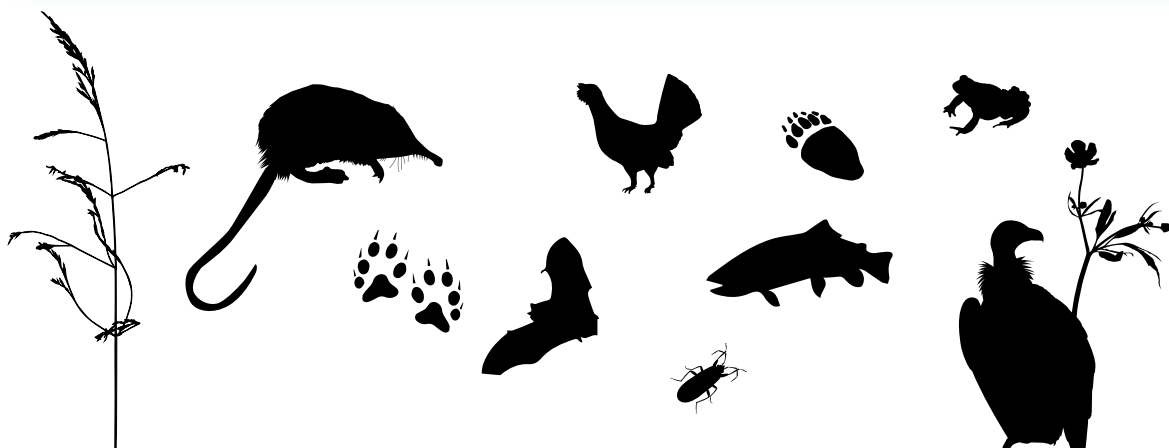
Chantal Daquo

Crédits photos

ONF, GCMP, Mairie de Chèze

Impression

Images Arts graphiques,
utilisant des encres à base
végétale. Tirage à 200
exemplaires sur papier
certifiée PEFC.



Les chauves-souris



sur le plan national

P'assurer du gîte et du couvert

Ces mammifères possèdent des gîtes hivernaux où les conditions de température, d'humidité et de tranquillité doivent permettre de passer cette période durant laquelle elles sont en léthargie et doivent économiser au maximum leur énergie. Des gîtes souvent différents sont nécessaires à la deuxième période critique du cycle des chauves-souris, à savoir l'été pendant lequel la mise-bas et l'élevage des jeunes s'effectuent. Entre ces deux périodes, les transits printaniers et automnaux nécessitent aussi des gîtes qui peuvent être différents selon les espèces : grottes, arbres creux, fissures d'un arbre ou d'un mur, greniers, caves, mines, carrières souterraines, ponts... Ainsi, l'exigence en disponibilité de gîtes est un facteur important à l'accueil et à la conservation des chauves-souris sur un territoire.

Outre cette nécessité de diversité de gîtes, un autre paramètre important dans l'écologie des chauves-souris repose sur la ressource alimentaire. Les espèces françaises se nourrissent d'insectes et d'araignées qu'elles capturent en vol, au sol ou sur les feuilles des arbres. Certaines espèces sont spécialisées dans une famille ou un groupe particulier et possède pour cela des méthodes de chasse particulières. Les territoires de chasse sont donc très importants aussi pour la conservation des chauves-souris sur un site.

Les chauves-souris ont fait l'objet d'un Plan régional d'actions en Midi-Pyrénées entre 2009 et 2014, une déclinaison du Plan national dont le prochain programme (2015-2025) est en cours d'élaboration. Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi au niveau national.



Entre 5 et 7 cm de corps pour une envergure entre 35 et 40 cm, je suis le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*). On me reconnaît à mon appendice nasal en fer à cheval. Mon alimentation est constituée de papillons de nuit, de libellules et surtout de gros coléoptères comme les bousiers, capturés en vol.

source : S. Déjean, GCMP

Je suis la **Barbastelle** (*Barbastella barbastellus*), une espèce forestière de chauve-souris. Je mesure entre 4 et 6 cm mais mon envergure peut frôler les 30 cm. Je me nourris principalement de petits papillons de nuit.

source : F. Schwaab



Des chauves-souris chez moi !

Une chauve-souris s'est introduite dans votre logement...

Ouvrir la fenêtre ou la porte de sortie, éteindre la lumière, sortir de la pièce en fermant les autres portes. Au bout de quelques minutes elle devrait avoir retrouvé son chemin toute seule.

Une chauve-souris est blessée...

La prendre avec des gants (car de la même façon qu'un chat apeuré, elle pourrait mordre), la mettre dans une boîte en carton (type boîte à chaussures) et appeler le SOS Chauves-souris.



sur le site du LAC BLEU LÉVISTE

Des ressources alimentaires à préserver

Les prospections menées par le Groupe Chiroptères Midi Pyrénées dans le cadre de la réalisation du Docob (2004-2005), sont les premières réalisées sur ce périmètre. Elles ont permis tout d'abord de préciser que le site, de par l'altitude et la faible disponibilité en gîtes (cavités, bâti...), n'est pas très favorable à l'accueil de grosses populations de chauves-souris. Aucune colonie de reproduction ou d'hivernage n'a été découverte.

En revanche, les divers types de milieux présents sur le site (milieux ouverts, forêts, landes...) représentent autant de territoires de chasse primordiaux pour la conservation des populations. Il ressort de ce travail la présence de 13 espèces sur le site du Lac Bleu-Léviste : **Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers**, Vespertilion de Daubenton, Sérotine commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kulh, Pipistrelle pygmée, Vespère de Savi, Oreillard roux, Molosse de Cestoni, **Petit Murin**.

Parmi ces espèces, 5 sont d'intérêt communautaire au titre de la directive Habitats (en gras dans le texte).

Les préconisations pour Natura 2000

La conservation des territoires de chasse

Notamment le ruisseau d'Isaby qui semble être bien fréquenté par des individus dans le cadre de leur territoire de chasse ; il conviendrait de ne pas perturber son écoulement et de ne pas prévoir de gros aménagements dans ses environs.

La conservation des gîtes et des ressources alimentaires

En assurant la tranquillité de certains territoires stratégiques (la Tute d'Aurade, le tunnel de Pierrefitte, les très vieux peuplements de bois, en permettant la conservation de gros bois et la présence de bois mort dans la sylviculture.

L'espèce est d'ailleurs en lien avec « l'action Forêt » du document d'objectifs qui vise d'une part à actualiser les plans d'aménagements forestiers et intégrer toutes les données en matière d'habitats (naturels, d'espèces animales et végétales) et d'autre part d'améliorer la connaissance en termes de biodiversité forestière.



Cohabiter toute l'année...

- Les chauves-souris fréquentent les habitations surtout en été au moment où elles élèvent leur jeune. Il est fortement recommandé de ne pas réaliser de travaux durant cette période. En toute saison, assurez-vous de l'absence de chauves-souris sur les parties à modifier.
- Veiller à ne pas déranger les occupants qui sont très sensibles au bruit, à la lumière.
- Déposer une bâche sous la colonie pour pouvoir, une fois qu'elle est partie, ramasser facilement le guano qui servira d'engrais pour le jardin (une cuillère à soupe de guano pour 1 litre d'eau).

Ce qui les met en danger....

- les poutres traitées avec des produits toxiques.
- l'obstruction totale de leurs gîtes
- les pesticides
- les chats

Plus d'infos ? SOS Chauves-souris

Le "groupe chiroptères Midi-Pyrénées" du Conservatoire des espaces naturels de Midi-Pyrénées (CEN MP) permet de répondre à toutes vos questions et vous conseille pour vos travaux dans la région :

75 voie du TOEC - BP 57611 - 31076 Toulouse cedex 03
Tél. : 05 81 60 81 90 - courriel : groupechiro@free.fr
www.cen-mp.org





Le lac d'Isaby

source : V. Pontois, ONF



Quelles actions pour le Lac bleu, Lévisite ?

Les actions en finalisation

Les panneaux d'information

Les 7 panneaux prévus sont enfin installés. Vous pourrez aller les consulter aux beaux jours aux différents lieux d'implantation : au départ des sentiers de randonnées au Chiroulet, à Chèze, Hautacam (vers Isaby), à Saligos, à Sers (vers la Montagne fleurie et le Bastan) et à Villelongue.

Le suivi de la zone humide d'Isaby : l'heure du bilan

La zone humide a fait l'objet de 3 suivis photographiques en plus de l'étude sur les algues filamenteuse. Suivant le protocole mis en œuvre, le bilan de l'action doit être établi en 2015. Il permettra de constater de l'évolution de la zone et de préconiser certaines actions comme la poursuite du suivi, son arrêt ou des mesures plus conservatoires le cas échéant.



Le panneau de Chèze

source : Mairie de Chèze

Les actions en cours

Les mesures agroenvironnementales

Des MAET sont toujours en cours sur les territoires de Chèze et de Villelongue.

Le bilan du Docob :

Après 6 ans d'animation, un point en interne est en train d'être réalisé pour connaître l'état d'avancement du plan d'actions ainsi que le bon respect du document d'objectifs. Les résultats et les éventuelles recommandations seront établis cette année avec les membres du Comité de pilotage.

Pour rester en contact

Rose-Marie Grenouillet

Chargée de mission Natura 2000
n2000_lacbleu@orange.fr
Mairie de Geu 05 62 42 03 27

